

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —  
 II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. —  
 IV Le carême à la cathédrale. — V Le carême à Notre-Dame. —  
 VI A propos de " *La Hère des Petites Soeurs des Pauvres* ". — VII  
 Tournée de confirmation dans les paroisses de la ville de Montréal.  
 — VIII Soeurs de Charité de la Providence: Vêtue et profession  
 religieuse.

**AU PRONE**

Le dimanche 6 avril

On annonce :

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 6 avril

Office du dim. de la Passion, semi-double (privilegié contre tout  
 office de 1e cl.); 2e or. *Ecclesiae*, ou pour le pape; préf. de la Croix.  
 — Vêpres du dim. (sans suffr.).

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 13 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 8 mars au 18 mai, n'au-  
 ront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le  
 IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et  
 de saint Joseph. J. S.

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

Mardi 8 avril — Saint-Laurent.  
 Mercredi 9 " — Saint-Hubert.  
 Vendredi 11 " — Couvent du Sacré-Coeur (St-au-Récollet.)  
 Dimanche 13 " — Notre-Dame-de-Liesse.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Février 1919.

**L**A guerre n'a point arrêté les travaux de la Congrégation des Rites, qui ont pour but de mettre en relief les vertus des serviteurs de Dieu. Elle publie, comme on sait, chaque année, la liste ou le tableau des causes qui passeront devant elle, et, par l'examen de cette liste ou de ce tableau, on peut voir quelles sont les causes qui sont près d'aboutir, soit à la béatification, soit à la canonisation.

Mais avant d'étudier ensemble cette liste ou ce tableau, disons un mot d'une cause particulièrement intéressante pour nous. C'est celle d'un prêtre du diocèse d'Angers, curé de Louroux-Beconnais, M. Noël Pinot. Pris par les révolutionnaires en 1794, il fut condamné comme prêtre non assermenté et pour avoir exercé son ministère. Ses bourreaux trouvèrent plaisant, avant de le guillotiner, de le revêtir d'habits sacerdotaux et c'est ainsi habillé qu'il marcha au supplice. Quand il se mit à gravir les degrés de la guillotine, il commença les prières de la sainte messe *Introïbo ad altare Dei*. Mais il n'eut pas le temps d'achever le psaume *Judica me* et alla chanter au ciel le *Gloria Patri!* Il y avait longtemps qu'on parlait de cette belle cause de martyr. Elle vient d'être introduite.

Dans le tableau dont nous parlions, il y a d'abord une cause dont le pape a prononcé le décret *de tuto*. C'est celle du bienheureux Gabriel-des-Sept-Douleurs, religieux passionniste. Il mourut à l'âge de 24 ans, dans les Abruzzes, complètement ignoré. Mais, comme saint Jean-Berchmans, il avait laissé à ses intimes le souvenir d'une profonde piété. On eut en 1892 l'idée de pousser sa cause, et, au mois d'octobre, on fit la reconnaissance du corps. Le soir, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, les miracles éclatèrent dans la petite ville. Ils n'ont pas cessé depuis. La cause a été introduite en 1896 et on a pu alléguer plus de quatre cents guérisons miraculeu-

ses ! La sacristie de l'église où se trouvait enterré son corps, ne pouvant suffire à contenir les *ex-voto*, a dû être agrandie. La cause introduite en 1896 se termine en 1919, c'est-à-dire moins de 23 ans après son introduction et le saint a vécu 24 ans. Le bienheureux arrive donc aux honneurs de la canonisation plus vite qu'il n'est arrivé au terme de sa vie mortelle. Si les postulateurs se plaignent en général de la longueur des causes, les Passionnistes n'auront pas le même reproche à adresser au postulateur de leur ordre. Détail curieux, la jeune fiancée qu'il abandonna pour entrer chez les Passionnistes assistait à la cérémonie de sa béatification, et le nouveau bienheureux fit le même jour un des deux miracles présentés depuis pour le procès de sa canonisation.

Une autre cause, qui aura beaucoup de retentissement, est celle de la béatification de la vénérable Anna-Maria Taïgi, mariée et mère de famille, qui habitait Rome au XIX<sup>e</sup> siècle. Née le 30 mai 1769, elle mourut le 9 juin 1837. Les deux miracles proposés par la postulation pour cette cause viennent d'être acceptés et reconnus comme valables par la Congrégation des Rites. Il ne reste plus que le décret *de tuto*, qui est le préambule obligé de la béatification et la conséquence de l'approbation des miracles, la procédure étant épuisée. On sait que Anna-Maria Taïgi a fait beaucoup de prophéties, mais toutes n'ont pas été fidèlement racontées. Sous ce rapport, la vie de la servante de Dieu, par le Père Buffière, est très intéressante. Ayant eu occasion, jadis, d'avoir entre les mains le gros volume du procès d'information de la cause, où un obligé ami m'avait mis un index indiquant toutes les prophéties, j'ai pu vérifier une fois de plus la vérité du dicton italien : *traduttore, traditore*—le traducteur trahit souvent. La vénérable est enterrée dans l'église de Saint-Chrysogone qui appartient aux Trinitaires. Elle était tertiaire de cet ordre.

Quand les Rites se réunissent en congrégation générale, sous

la présidence du pape, cette séance, s'il s'agit des miracles, est *ordinairement* le couronnement de la cause, car il est très rare que l'on fasse deux congrégations générales pour le même objet. Il y a parfois deux congrégations préparatoires, mais quand les Rites acceptent la congrégation générale c'est un signe que toutes les divergences ont disparu et que l'accord s'est fait. Après cette congrégation, il n'y a plus que le décret *de tuto*. Or cette année, nous aurons quatre congrégations générales, par conséquent, très probablement, quatre nouveaux bienheureux.

La première portera sur les miracles attribués à Louise de Marillac, veuve Legras, et fondatrice, avec saint Vincent-de-Paul, des Filles de la Charité, appelées ordinairement Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul. La cause a marché assez vite, et il est vraiment regrettable qu'on s'en soit occupé si tard.

Au mois de mars se tiendra la congrégation générale sur les miracles de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Il est aisé de deviner avec quelle hâte on attend en France l'issue de cette congrégation! On se demandera peut-être comment on peut en prévoir le résultat. D'abord, après la séance, malgré le secret qui ferme la bouche des cardinaux et consultants, il y a d'ordinaire, sinon des fuites, au moins des indications qui percent. Les *Acta* publient toujours ensuite le décret approuvé des miracles, une fois que le pape l'a promulgué dans la salle consistoriale. Avant 1871, le pape allait faire cette promulgation dans une église qui avait eu des rapports avec le serviteur de Dieu ou qui était desservie par un ordre auquel il appartenait. Maintenant toutes ces promulgations se font dans la salle du consistoire secret.

Une troisième congrégation regarde encore une cause française. C'est celle du martyr d'un groupe de religieuses Ursulines et Filles de la Charité connues sous le nom de martyres de Valenciennes. Ces pieuses filles continuent noblement les Carmélites de Compiègne.

La quatrième n'est point une cause française proprement dite mais presque, c'est une cause algérienne. Nous voulons parler du martyr du vénérable Geronimo appelé *du fort des vingt-quatre heures*, parce qu'il y subit le dernier supplice et d'une façon terrible. Ce fort est construit en *pisé* ou terre comprimée. Comme Geronimo ne voulait pas embrasser la religion musulmane, on le coucha tout ligotté dans une des formes du *pisé* et on le couvrit de pierres mêlées avec de la terre glaise. On a retrouvé son corps à l'endroit précis où, suivant la tradition, il avait subi son glorieux martyre.

DON ALESSANDRO.

## LE CAREME A LA CATHEDRALE

TROISIÈME DIMANCHE

**E** troisième sermon de la station quadragésimale a été donné, dimanche dernier, à la cathédrale, par M. l'abbé Lucien Pineault, professeur de philosophie au collège de l'Assomption. Suivant la direction de Mgr l'archevêque, c'est une homélie sur l'évangile du jour — la guérison d'un possédé du démon — que M. l'abbé Pineault nous a prêchée. Il y a bien des choses dans cette page de saint Luc (chap. XI, 14-28), et elle n'est pas, nous semble-t-il, des plus faciles à exposer. M. l'abbé Pineault est professeur de philosophie, c'est dire qu'il s'entend à discuter un texte et à argumenter sur une difficulté. Il nous l'a bien démontré. N'aurait-on pas su qu'il est un maître en scolastique que nous l'aurions vu tout de suite. Appuyé sur la doctrine de saint Thomas, il a exposé et discuté son texte avec une précision vraiment remarquable. Il n'avait pas parlé cinq minutes qu'on sentait que toutes ces questions de suggestion, d'obsession ou

de possession démoniaques allaient devant nos esprits se clarifier de la façon la plus satisfaisante. Ajoutez à cela que sa phrase, quoique sans prétention, est des plus alertes et des plus aisées, que sa voix bien que peut-être trop vibrante par moments sous ce dôme un peu ingrat de notre cathédrale qui renvoie l'écho avec une richesse déconcertante, est bonne et bien sonnante, que son geste, naturel et abondant, souligne avec netteté les passages et les mots de valeur, que, de toute évidence enfin, c'est un professeur qui possède bien sa matière et qui a l'habitude de la classe que vous avez la bonne fortune d'entendre, et vous comprendrez sans peine avec quel intérêt on l'écoute en s'efforçant de ne pas perdre ses mots... ou de les rattraper par le contexte, si la sonorité de l'immense édifice nous en a fait échapper quelques-uns.

Ce miraele, dont il est question, cette guérison d'un possédé, et aussi le discours que Notre-Seigneur tient à son occasion, M. le prédicateur estime qu'une parole du divin Maître le domine, et ce sera la conclusion à laquelle il s'arrêtera, c'est à savoir que pour ceux qui, abusant des grâces, retombent dans leurs péchés, " le dernier état sera pire que le premier ". Mais d'abord, certaines notions préliminaires s'imposent au sujet du démon et de son rôle dans le monde. Selon saint Thomas, si la facilité à voir le démon partout procède de l'ignorance et de la crédulité, la tendance à ne voir son action nulle part procède, elle, de l'irréligion et de l'incredulité. Le prédicateur, avec raison, ne pense pas que ses auditeurs de la cathédrale soient de ceux qui nient l'existence des esprits malins et leur intervention dans l'action des âmes et des corps aussi bien que dans le monde en général, les textes de l'Ecriture sont trop connus et trop formels; mais peut-être s'en trouve-t-il quelques-uns qui ne croient plus assez pratiquement à la puissance prodigieuse des démons dans leur intervention au-

près des humains. D'après saint Thomas pourtant, les démons ont une science, une agilité et une puissance qui leur permettraient, si Dieu ne les contenait, de bouleverser le monde. Leur action atteint l'homme par suggestion, par obsession et par possession. Par suggestion : ce n'est pas directement qu'ils s'attaquent à notre intelligence et à notre volonté, mais indirectement, par nos sens internes, l'imagination, la mémoire ou l'appétit sensitif ; ils activent ainsi en nous les esprits vitaux et nous présentent des objets propres à allumer les ardeurs de la concupiscence... ces suggestions, ce sont les tentations. D'autres attaques des démons — les obsessions — sont tout extérieures et physiques : il en est question dans les vies d'une sainte Thérèse, d'un saint Antoine, d'un bienheureux curé d'Ars ; mais ces obsessions sont plutôt rares dans la vie commune. Enfin, il y a les possessions internes : le démon entre dans le corps, y fixe sa demeure et y opère en se servant des sens et des membres du possédé ; c'est le cas des " possédés " dont il est question dans l'évangile — cas rares aujourd'hui dans les pays chrétiens, mais qu'on retrouve, au dire des missionnaires, chez les peuples infidèles.

Cet exposé donné, M. le prédicateur en vient au miracle de la guérison d'un possédé dont nous parle l'évangile du jour. Ce possédé, que le démon rendait muet, Jésus le délivre pour confondre l'aveuglement des Juifs. " En ce temps-là, Jésus chasse un démon d'un homme qui était muet, et lorsqu'il l'a chassé, le muet parle et tout le peuple est dans l'admiration." De ceux qui étaient là, plusieurs prétendirent que c'était au nom de Belzébub qu'il chassait les démons, d'autres lui demandèrent de faire quelque prodige dans l'air. Mais répond Jésus, si Satan est divisé contre lui-même comment son règne subsistera-t-il ? Et puis si je chasse les démons par Belzébub, par qui vos enfants les chassent-ils ? Non la vraie cause de sa

puissance vient de Dieu. Et par conséquent, avec lui le royaume de Dieu est venu jusqu'à eux.

Le point pratique auquel l'orateur nous a prévenus qu'il voulait en venir, c'est l'abus des grâces et ses conséquences. Après ce qu'ils viennent de voir, ces Juifs aveugles ne veulent pas se convertir. Jésus illustre leur état en supposant qu'un possédé, ayant d'abord été délivré, retombe sous la domination de Satan. "Lorsque, dit-il, l'esprit impur est sorti d'un homme, il se met à errer par des lieux arides, cherchant un endroit pour se reposer. N'en trouvant point, il se dit: Je retournerai dans la maison d'où je suis sorti." Et lorsqu'il vient pour y rentrer, il la trouve nettoyée et ornée. Alors il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui-même et entrant dans cette maison ils y font leur demeure. Aidé du renfort, il livre l'assaut vainqueur contre sa victime." Quelle résistance oppose celle-ci? Le silence de Notre-Seigneur sur ce point est par malheur trop significatif. La victime s'est vue à l'abri du péril. Elle a vécu dans l'oubli d'une vigilance qui doit être sans cesse en éveil et bientôt au lieu d'un hôte infernal, elle en recèle une troupe. Le maître en déduit " que le dernier état de cet homme devient pire que le premier ".

Une réponse à une exclamation laudative, partie de la foule, fournit au maître sa conclusion générale. " Dans le temps que Jésus disait ces choses, une femme d'entre le peuple, élevant la voix, lui dit: " Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité! " Mais il lui dit: " Heureux plutôt ceux qui entendent la parole de Dieu et qui sont fidèles à l'observer. " Le prédicateur insiste et finit lui-même sur ces deux dernières paroles de Notre-Seigneur. Oui, le dernier état de l'homme en rechute devient pire que le premier. Car la rechute rend la guérison du pécheur de plus en plus difficile et de plus en plus incertaine. " Le tyran est là toujours, pau-



re pécheur, pour te dominer, et rendre inefficaces tes désirs de conversion. Il est là, toujours, pour affaiblir en toi les lumières de la foi et endormir ta conscience. Oh! sans doute, il te laisse pour 7 ou 8 jours pendant la semaine sainte, mais il te reprend après Pâques. Il te donne une courte trêve à Noël, mais il te reprend bientôt après. Un jour il te tiendra si serré que tu ne lui échapperas plus! ” La rechute avilit encore le pécheur à ses propres yeux et le démoralise. Ah ! qu'elle est vraie cette terrible parole de saint Paul : “ Il est bien difficile que ceux qui ont abusé des dons du Saint-Esprit reviennent à une sincère pénitence, parce qu'ils crucifient de nouveau Jésus-Christ et le livrent à l'ignominie par leurs rechutes continuelles dans le péché. ” Les rechutes enfin ont pour conséquences ultimes l'endurcissement et la réprobation. Dieu s'éloigne du pécheur qui l'abandonne ou le renie sans cesse par sa conduite. Il ne l'agite plus par le remords. Après avoir comblé pour lui la mesure de ses grâces, il le livre à son sens réprouvé. Craignons les rechutes. Redoutons l'état pire que le premier où elles nous précipiteraient peut-être sans retour. Pour assurer une persévérance sans laquelle il nous servirait peu de rentrer quelques jours dans la grâce de Dieu, veillons désormais, prions, défendons les abords de notre âme des occasions prochaines. Résignons-nous à de rudes combats, nous remporterons d'après victoires, mais si, consolantes ! Alors l'ennemi, même avec ses sept esprits plus méchants que lui, déconcerté par notre inlassable contenance, ira porter ailleurs sa honte, sa jalousie et ses fureurs. Pour nous, ses vainqueurs, nous aurons écouté la parole de Dieu, nous aurons été fidèles à l'observer. Le Sauveur déjà nous aura proclamés bienheureux. Avec lui, avec les bons anges, nos glorieux compagnons de lutte, nous le serons à jamais !

E.-J. A.

## LE CAREME A NOTRE-DAME

TROISIÈME DIMANCHE

**N**OUS avons étudié Notre-Seigneur, les deux premiers dimanches, avec le Père Ferrand, dans la bonté de son coeur et dans la grandeur de sa doctrine. Cette fois, ce sont les actes de Jésus, tels qu'on les voit se produire dans les récits évangéliques, qui vont faire l'objet de son entretien.

Jamais homme n'a parlé ni agi comme Jésus l'a fait. Ses actes révèlent un maître, un souverain, un roi. Un attrait mystérieux et puissant s'échappe de sa personne. Les apôtres, sur un mot de lui, quittent tout et le suivent. Et des foules s'attachent à ses pas : il y a parfois jusqu'à quatre et cinq mille hommes à sa suite. Comment expliquer cet ascendant extraordinaire ? Il parle et agit comme ayant autorité, et l'on sent Dieu en lui. Les forces physiques, il les ploie à son gré. D'un mot il commande à la tempête, et le calme renaît sur le lac de Tibériade. D'un autre mot il guérit le lépreux qui implore sa pitié ou il rend la vue à l'aveugle qui mendie sur le bord de la route de Jéricho. Sur son ordre les démons s'enfuient du corps des possédés et les morts ressuscitent. Et ce pouvoir dont Jésus se sert si simplement, mais aussi avec une si souveraine maîtrise, il apparaît clairement qu'il le possède en propre, que c'est son bien à lui dont il est sûr, dont il use comme il l'entend. D'ailleurs, s'il multiplie les prodiges, ce n'est pas pour s'attirer l'admiration des foules, mais pour rendre témoignage à la vérité et montrer, à l'évidence, que Dieu est avec lui, que son père et lui ne sont qu'un. De même qu'il domine l'avenir et l'annonce à ses disciples, Jésus-Christ a conscience aussi d'expliquer le passé. Il est le Messie pro-

mis à Israël. Il l'affirme et veut qu'on admette sa mission divine. Conçoit-on tout ce qu'il y avait d'étrange, d'audacieux, dans ces faits comme dans ces affirmations et, par suite, tout ce qu'il a fallu d'autorité au Maître pour les faire accepter? On sentait Dieu en lui.

Et pourtant, il a été plus loin encore. Il a voulu s'imposer à ce qu'il y a de plus sacré, de plus intime en nous, à nos consciences. Pour arriver à Dieu, il faut observer ses commandements à lui, Jésus; il faut l'aimer et renoncer à tout pour lui! Non, jamais homme n'a parlé, n'a agi comme cet homme! Prosternons-nous donc devant lui, en faisant de toute notre âme cet acte de foi: "Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu!" Et ne soyons plus étonnés, quand Pilate demande à Jésus: "Vous êtes donc roi?", d'entendre le maître lui répondre avec fermeté: "Oui, je le suis."

Et tous ses actes tendent à affirmer, à prouver, cette royauté dont les droits sont imprescriptibles. Il faut qu'il règne sur nous, sur nos familles et sur nos sociétés! Si l'on a pu voir, au 20e siècle, l'horrible catastrophe qui vient de désoler et de ravager le monde pendant plus de quatre ans, n'est-ce pas la conséquence logique de l'effort fait par les hommes de ténèbres pour empêcher ce règne du Christ dans le monde? Quand on a tout fait pour enlever de nos sociétés le grand principe d'ordre et de stabilité qu'est Dieu, ne nous étonnons pas de voir le monde chanceler pour ainsi dire sur ses bases. Vou-lons-nous voir s'établir une paix solide et durable? Travaillons de toutes nos forces à redonner à Dieu ou à lui garder sa place dans notre monde moderne. Il faut qu'il règne!


E.-J. A.

---

## A PROPOS

DE

## " LA LIVRE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES "

 N se souvient de la touchante manifestation de janvier dernier, alors que les fidèles de Montréal ont si généreusement répondu à l'appel de Mgr l'archevêque en faveur de l'oeuvre des Petites Soeurs des Pauvres. Mgr l'administrateur veut bien communiquer à la *Semaine religieuse* la très belle lettre, adressée à Mgr l'archevêque, qu'il vient de recevoir de la supérieure générale des Petites Soeurs des Pauvres, laquelle est datée du 20 février et porte le timbre de Saint-Pern, Ile et Vilaine, France. Cette lettre parle toute seule et se passe de commentaires. On remarquera, qu'il nous soit permis toutefois de le souligner, l'esquisse délicate de la Mère générale qui demande à Monseigneur "de disposer d'une partie (de cette collecte) en faveur d'oeuvres moins favorisées (que celle des Petites Soeurs)". Voilà, nous semble-t-il, de la vraie charité !

A Mgr l'archevêque de Montréal,  
Monseigneur,

Je reçois la *Semaine religieuse* de Montréal, et en même temps la bonne Mère m'annonce avec édification les libéralités dont les bons vieillards ont été l'objet, grâce à la sollicitude de Votre Grandeur.

La générosité des fidèles a répondu avec tant d'élan à la charité du pasteur, que je n'ai pu lire sans émotion " La livre des Petites Soeurs des Pauvres ", bénissant Dieu, inspirateur de ces beaux actes de vertu.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous offrir mes respectueuses félicitations. Quel bonheur plus grand pourriez-vous désirer que celui de voir vos chers diocésains si dociles à vos exhortations, si amis des malheureux ! Je veux surtout vous expri-

mer  
nel  
bon  
reco  
fave  
Mèr  
vos  
ble,  
La  
celle  
à ce  
Mon  
tion  
beau  
V.  
mon  
Jésu

20

DA



leur  
mai,  
Mont  
dive  
autre

mer ma gratitude pour cette nouvelle preuve d'intérêt paternel envers notre maison de Montréal. Les dons venus à nos bonnes Petites Soeurs sont si abondants, que je vous serais reconnaissante, Monseigneur, de disposer d'une partie en faveur d'oeuvres moins favorisées que la nôtre. La bonne Mère sera heureuse de partager les fruits de la charité selon vos indications, et la divine Providence n'en sera, il me semble, que mieux glorifiée.

Les prières du noviciat et de la maison-mère s'unissent à celles de nos bons vieillards pour tous ceux qui ont pris part à cette touchante manifestation. Elles demandent pour vous, Monseigneur, les grâces dont vous avez besoin et la consolation de voir la charité s'accroître de plus en plus dans votre beau diocèse.

Veillez me bénir, Monseigneur, et agréer l'hommage de mon profond respect et de ma vive gratitude. Je me dis en Jésus et Marie,

De Votre Grandeur,

La très humble servante,

SEUR ALEXIS-DE-SAINTE-THERÈSE,


20 février 1919.

*secrétaire-générale.*

---

**TOURNEE DE CONFIRMATION**  
**DANS LES PAROISSES DE LA VILLE DE MONTREAL**

---

 MGR Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal et administrateur du diocèse, et Nos Seigneurs Bruneault, Forbes et Brunet, qui veulent bien lui prêter leur assistance, feront à la fin d'avril et au commencement de mai, la tournée de confirmation annuelle dans notre ville de Montréal. Comme la fête de Pâques est, cette année, assez tardive et vu l'absence de Mgr l'archevêque et celle aussi d'un autre évêque qui se trouve empêché de donner son concours,

Mgr l'administrateur a décidé que quelques paroisses, moins populeuses, n'auront pas cette année de confirmation. MM. les curés, dont les paroisses ne se trouvent pas mentionnées dans la liste que nous publions, en devront conclure que, pour eux, la visite de confirmation est remise à une autre année.

Voici la liste officielle, avec la date du jour et l'heure, des paroisses qui seront visitées par Nos Seigneurs les évêques :

Avril—le vendredi	11—à 10 h.	a. m.,	L'Immaculée-Conception
—le dimanche	27—à 3 h.	p. m.,	Saint-Pierre
			à 7 h. 30 p. m., Saint-Michel
—le lundi	28—à 10 h.	a. m.,	Saint-Jacques
			Hochelaga.
			Saint-Zotique
	à 3 h.	p. m.,	Saint-Arsène
			Villeray.
			Très-Saint-Rédempteur
			Saint-Antoine
	à 7 h. 30 p. m.,		Sainte-Cécile
—le mardi	29—à 10 h.	a. m.,	Saint-Stanislas
			Sainte-Cunégonde
			Verdun
			Saint-Vincent-de-Paul
	à 3 h.	p. m.,	Saint-Georges
			Saint-Charles
			Saint-Joseph
			Saint-Eusèbe
—le mercredi	30—à 10 h.	a. m.,	N.-D.-du-Perp.-Secours
			Sainte-Brigide
			Saint-Henri
			Saint-Irénée
	à 2 h. 30 p. m.,		Westmount
	à 3 h.	p. m.,	Saint-Edouard
			Sainte-Catherine
			Sainte-Anne
	à 4 h. 30 p. m.,		Sainte-Agnès.
Mai —le jeudi	1—à 10 h.	a. m.,	Saint-Louis-de-France
			Maisonneuve.
			Saint-François-d'Assises
			Saint-Jean-Berchmans
	à 3 h.	p. m.,	Saint-Jean-de-la-Croix
			Saint-Jean-Bte-de-la-Salle
			N.-Dame-du-Bon-Conseil
			Saint-Pierre-Claver

Mai

S

Le n  
 réend  
 annuel  
 Ont  
 Franco  
 Déline  
 che; E  
 Aimé;  
 Ange T  
 Clermoi  
 Dubois;  
 Gagnon  
 line Bel  
 de-Jolie  
 Saint-Bi  
 le Laco  
 hester;  
 es-Plai  
 Julie Ri  
 eanne  
 Dalalie;  
 raservi  
 eshaies

Le rév

Mai —le vendredi	2—à 10 h.	a. m.,	Saint-Jean-Baptiste
			Viauville
			Sainte-Clotilde
			Saint-Viateur
			à 2 h. 30 p. m., Notre-Dame
	à 3 h.	p. m.,	Saint-Denis
			Saint-Gabriel
			Saint-Anselme
	à 4 h.	p. m.,	Sainte-Elisabeth
—le samedi	3—à 10 h.	a. m.,	Rosemont
			Saint-Patrice
			Côte-Saint-Paul
—le dimanche	4—à 3 h.	p. m.,	Saint-Enfant-Jésus
—le dimanche	11—à 2 h. 30	p. m.,	N.-D.-du-Mont-Carmel
			à 4 h.

*Communiqué officiel.*

## SŒURS DE CHARITE DE LA PROVIDENCE

### VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mercredi, 26 février, à la maison-mère de la Providence, le révérend Père D'Orsonnens, des Jésuites, prédicateur de la retraite annuelle, présidait une cérémonie de vêtue.

*Ont revêtu le saint habit :* Mlles Césarie Thibodeau, de Saint-François-de-Madawaska; Alphonsine Gagnon, des Trois-Rivières; Délima Ouellette, de Mont-Rolland; Marie-Louise Allard, de Mascouche; Eugénie Lebrun, de Mont-Joli; Mathilda Léveillée, de Saint-Aimé; Emma Thibault, Annunciade Dupré, Aurore Allaire, Marie-Ange Trudel, Marguerite Lamarche, Alberta Letendre, Clémence Clermont, de Montréal; Blanche Comeau, Rachel Comeau, Florence Dubois, de Bécancourt; Juliana Charlebois, de Vaudreuil; Delphine Gagnon, de MacDougall; Irène Cormier, Corinne Belliveau, Evangéline Belliveau, de Moncton; Floriane Clermont, de Sainte-Elisabeth-de-Joliette; Adrienne Tessier, de Saint-Léon; Marie Grenier, de Saint-Barnabé; Evangéline Richard, de Richibouctou; Anna Girard, de Lacolle; Lucille Favreau, de New-Port; Héloïse Moquin, de Manchester; Aline Proulx, de Montmagny; Berthe Joly, de Sainte-Annes-Plaines; Ida Groulx, de Hull; Alice Godmer, de l'Ascension; Julie Richard, de Fitchburg; Bertha Binette, de Lachine; Jeanne Pion, de Saint-Hyacinthe; Antoinette Fortier, de Sainte-Julie; Annette Corriveau, de Grand-Mère; Jeannette Mercier, de Fraserville; Louisa Biron, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil; Marie Deshaies, de Sainte-Gertrude; Desneiges Bellemare, de Bénénington.

Le révérend Père a donné lui-même l'allocution de circonstance.

Le vendredi, 28 février, dans la même chapelle, M. l'abbé Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, présidait une cérémonie de profession.

*Ont émis les vœux temporaires :* les Soeurs Marie-Pamphile (Marie Gosselin), Joseph-Oscar (Marguerite Pelletier) de Cap Chat; Louis-Alphonse (Ida Turner), de Saint-Alexis-des-Monts; Joseph-Amable (Marie-Rose Chapdelaine), de La-Baie-du-Febvre; Marie-Claire (Agathe Goulet), de Marlboro; Marie-Zélia (Marie-Louise Bélanger), Rose-Adèle (Alice Lamanque), Angèle-Marie (Hélène Payette), Solange (Joséphine Schiller), Aline-de-Jésus (Marie Provost), Arcade (Germaine Charbonneau), Louis-Armand (Bertha Charbonneau), de Montréal; Jeanne-Cécile (Bertha Blagdon), de Saint-Philippe-de-Néri; Pierre-Thomas (Arzélia Couture), de Saint-Damien-de-Buckland; Claire-du-Sacré-Coeur (Irène Bourbonnais), de Sainte-Marthe; Marianna (Adélaïde Morin), de Manchester; Marguerite-de-la-Croix (Rose-Anna Jacob), de Grand'Mère; Anne-Gabrielle (Albertine Bordeau), de Embrun; Anne-Madeleine (Annette Bourassa), Juliette-du-Sacré-Coeur (Juliette Bourassa), de Yamachiche; Jean-des-Oliviers (Yvonne Bouchard), de La-Petite-Rivière (Saint-François-Xavier); Zénaïs (Eva Lamothe), de Valmont; Anna-Maria (Irène Pelletier), de Saint-Louis-de-Kamouraska; Gonzalès (Marie-Anne Saint-Onge), Thérèse-Emélie (Flora Saint-Onge), de Saint-Boniface-de-Shawinigan; Marthe-du-Sauveur (Anna Bouchard), de Bélooil; Aurélius (Clara Tessier), de Saint-Léon.

*Ont émis les vœux perpétuels :* les Soeurs Jeanne-Alice; Françoise-Elisabeth; Eugénius; Marie-des-Séraphins; Louise-Hermine; Nazaire-de-Milan; Sévérien; Nicéphore; Pierre-l'Ermite; Thérésia; Charles-Odilon; Amé; Sigismond; Félix-de-Nole; Luce-Aline; Théodoric; Gildéric; Laurent-Joseph; Louis-Georges; Julienne-de-Falconiéri; Zénon-d'Antioche; Alméride; Joseph-Antoine; Madeleine-du-Crucifix; Marie-Clément; Clotilde-de-France; Marie-Dolorosa; Marie-Aza; Jean-du-Sauveur; Arsène-d'Egypte; Donat-Marie; Dimas; Amance; Jean-Baptiste; Arthur-Omer; Marie-Amicie; Sabien; Flore-de-la-Providence; Zita; Geneviève-de-Paris; Irène-Cécile; Artémus; Cécile-des-Anges; Marguerite-de-Florence; Marglorius; Marie-Justa; Hélène-d'Auxerre; Providence-des-Sept-Docteurs; Isaac; Jules-Edouard; Raymond-de-Toulouse; Léandre-de-Séville; Gabriella; Raoul-Abbé; Floriana; Ange-Augustin; Prosper-de-la-Providence; Françoise-Marie; Geneviève-Elisabeth; Stanislas-des-Anges; Edouardina; Benoît-de-Rome; Marie-d'Agréda; Marie-Jean, *professe vocales*; et Soeur Marie-Mélessée Bourque, *professe coadjutrice*.

L'allocation de circonstance a été donnée par M. l'abbé Emile Lambert, chancelier du diocèse.